

Demande déposée le 09/02/2026

N° DP 083 113 26 00005

Par :	SAS FUTUR HOME
Demeurant à :	24 RUE DE L'INDUSTRIE 77230 LONGPERRIER
Sur un terrain sis à :	36 Rue du Grand Chene 83560 SAINT-JULIEN 113 AE 49
Nature des Travaux :	Installation de panneaux photovoltaïques

Le Maire de la Ville de SAINT-JULIEN

VU la non opposition à la déclaration préalable n° DP 083 113 26 00005 en date du 26/02/2026 au nom de la SAS FUTUR HOME;

VU la demande d'annulation de la déclaration préalable susvisée présentée le 05/03/2026 par la SAS FUTUR HOME ;

VU le Plan Local d'Urbanisme de la commune approuvé par délibération du conseil municipal du 13 décembre 2022 et exécutoire le 23 décembre 2022 ;

ARRÊTE

Article unique :

La déclaration préalable est **ANNULÉE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

SAINT-JULIEN, le

12/03/2026

Le maire HUGOU Emmanuel,



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.